

Valide du 1er janvier 2004 au 31 décembre 2021

# **GARANTIE: ACCESSOIRES ET DISTRIBUTEURS DE SAVON**

## **Garantie limitée d'un an: accessoires et distributeurs de savon**

BLANCO garantit ses accessoires et distributeurs de savon pour une période d'un (1) an à compter de la date d'achat.

## **Obligations du propriétaire initial**

Le reçu de caisse original doit être conservé par le client et constitue la seule preuve d'achat acceptable.

BLANCO ne fournit aucune garantie supplémentaire, explicite ou implicite, et toute garantie implicite y compris celle relative à la qualité marchande ou au caractère adéquat pour une fin particulière, se limite à la durée de la garantie écrite et limitée aux énoncées présentes.

Aucun employé, représentant ou autre personne n'est autorisé à fournir une garantie pour le compte de BLANCO à l'égard d'un produit de BLANCO, qui soit complémentaire ou différent de la garantie énoncée précédemment, à moins qu'une telle garantie n'ait été préalablement approuvée par un représentant dûment autorisé de BLANCO.

La présente garantie vous confère certains droits légaux spécifiques et vous pouvez avoir d'autres droits en fonction de la province où vous habitez. Pour obtenir des services relatifs à la garantie, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle de BLANCO en composant le numéro sans frais 1-877-425-2626.